



Bonjour,

Nous espérons que vous allez bien.

Malheureusement, nous devons vous informer que trois de nos lots de Perma Blend Luxe Vivid Coral ont reçu une alerte ANSM concernant une contamination microbologique.

Ces lots particuliers ont été produits et testés conformément aux restrictions REACH sur la méthode de test USP 61, avec une spécification <10 CFU/g. Alors que Perma Blend a travaillé sans relâche pour garantir le respect de ces limites, ils ont cherché à l'échelle mondiale un laboratoire capable de tester de manière fiable ces limites aux nouveaux niveaux désignés par REACH. Bien que des spécifications de limites conformes à REACH aient été établies, il n'existait aucune méthode de test standard permettant de tester avec précision à des niveaux de détection aussi faibles, en particulier dans une encre finie (ce qui présente des défis d'influence matricielle puisqu'il s'agit d'un mélange de composants individuels). Cela présentait des défis importants lors de la production.

Avec cette alerte ANSM, Perma Blend vient de découvrir que l'ANSM utilise la méthode de test Ph.Eur. 2.6.1' et est interchangeable avec l'USP 71. Cela entraîne une divergence entre les résultats du test Perma Blend et ceux de l'ANSM.

Pourriez-vous s'il vous plaît vérifier si vous avez toujours du Perma Blend Luxe Vivid Koral avec l'un des numéros de lot suivants ?

-Pour le lot #18726:

PEREMPTION (BEST BY): 9/18/25

LOT: LXVK 18726

REF: LXVK1/2

Date d'expiration identique à la date de péremption, 9/18/25

-For lot #35103:

PEREMPTION (BEST BY): 1/27/25

LOT: LXVK 35103

REF: LXVK1/2

Date d'expiration identique à la date de péremption, 1/27/25

-For lot #41136:

PEREMPTION (BEST BY): 3/7/25

LOT: LXVK 41136

REF: LXVK1/2

Date d'expiration identique à la date de péremption, 3/7/25

Si tel est le cas, veuillez cesser immédiatement d'utiliser ce lot et procéder au rappel des flacons concernés.

Des investigations sont en cours pour identifier si d'autres lots seraient concernés. La contamination détectée relève d'une Non-conformité au Code de la Santé Publique qui indique que les produits de tatouage doivent être stériles, c'est-à-dire exempt de contamination. Les germes identifiés sont de type Bacillus environnementaux.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter :

KillerInk Ltd.

[0044-151-708-0000](tel:0044-151-708-0000)

info@killerinktattoo.com